

CTM MTES - MCT

PROFESSION DE FOI



»» Voter c'est choisir !

La CGT vous a alerté sur l'extrême gravité de la situation de **nos services publics**. Après les épisodes RGPP, MAP, les actes du gouvernement au nom d'**AP 2022**, organisent la destruction et non la transformation de nos **missions**.

La CGT n'est pas pour le statu quo. Nous avons des propositions pour le **financement** et l'efficacité de nos **services**. Elles sont ignorées par les medias dominés par les patrons et sans réponse du gouvernement.

Voter CGT c'est à la fois défendre nos **statuts**, nos **droits** mais aussi les moyens pour **mieux travailler**, être **respecté et reconnu** dans notre travail.

Loin des caricatures, la CGT est diverse. Elle défend tous les salariés, les retraités et favorise l'unité syndicale. Elle veut la **transformation sociale et écologique** de nos territoires.

Elle n'accompagne pas les reculs sociaux et cherche en permanence à unir et rassembler les salariés et les citoyens pour un **mieux vivre ensemble**.

»» Un vote déterminant !

Ont lieu le 6 décembre les scrutins pour élire nos représentants aux CAP/CCP, Comités techniques de service ou établissement et au CTM unique de nos deux ministères, compétent pour tous les sujets communs aux services et établissement publics.

Le CTM présidé par les ministres (en théorie...) ou la secrétaire générale, est également compétent sur toute réforme concernant les statuts des corps de fonctionnaires ou des contractuels.

Sa composition de 15 élus titulaires établit aussi celle du **CHSCTM** (conditions de travail, hygiène et sécurité...), du **CCAS** (action sociale, solidarité...) et de la **CMFP** (formation professionnelle). Les prérogatives des CHSCT sont attaquées et le gouvernement veut les supprimer.

Le rôle des CAP/CCP dans tous les éléments de la carrière (mobilité, promotions, recours, indemnitaire, disciplinaire...) doit être défendu et non réduit à la peau de chagrin.

Participer à ces scrutins est capital.
Il n'y a qu'un tour le 6 décembre !



))) De Ministères non prioritaires à « biodégradés » !

Depuis 2013, 13 250 emplois en moins. Les ministres passent... les coups de rabots aussi. Ils détériorent nos conditions de travail, moyens de fonctionnement, nos missions.

Il est déraisonnable d'affirmer prioritaires les enjeux et besoins de... Transition écologique, énergétique, logement et rénovation, prévention des risques naturels ou technologiques, protection de l'eau, de la Biodiversité, de la Mer, entretien et régénération des infrastructures de transports, contrôles de sécurité, expertises techniques de l'Etat dans les territoires... **Sans se demander si les moyens humains et matériels doivent être augmentés plutôt que réduits !**

))) Austérité, ça suffit !

Sur des budgets ministériels de 52,4 Md€, doubler la masse salariale de 1,9 à 3,8 Md€ permettrait de stopper les suppressions d'emplois, tripler les recrutements avec un plan pluriannuel, reconnaître nos qualifications, consolider les compétences des équipes, mieux travailler.

Pour la CGT, investir dans les femmes et les hommes de nos missions c'est la première priorité des crédits !

**REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ**

))) Un contre-exemple ?

A la **DGAC** et à l'**ENAC** suite au mouvement unitaire initié par l'USAC-CGT, les effectifs sont stabilisés de 2017 à 2019. Le rapport AP 2022 demande la transformation de la DGAC en Agence pour la privatiser : malgré les propos de la ministre des transports affirmant tenir à une DGAC intégrée et dans la Fonction Publique d'Etat, la CGT reste vigilante et mobilisée.

Elle agit également pour la défense du droit de grève, attaqué par les lobbies du transport aérien écoutés par ce gouvernement, qui vient de vendre ADP au privé.

))) EP, baisse d'emplois à tous les étages !

-500 emplois à **Météo-France**, c'est « l'évolution des technologies » affirme le zélé ministre de Ruy. **VNF** supprimera encore 96 emplois en 2019, soit 1100 effectifs en moins sur les voies navigables en 10 ans : priorité aux transports de fret alternatifs à la route ?



Le **CEREMA** sommé de réduire ses effectifs de 500 et **I'IGN** de 230 ? Sans doute au nom des besoins au service des territoires d'ingénierie, d'expertise et de connaissances de l'Etat... Le projet d'**ANCT** devrait se faire « sans fusion de services de l'Etat et d'EP existants » (**CGET/DDT/ANAH/ANRU...**) et en ayant « confiance » dans les préfets futurs délégués territoriaux de l'ANCT ?!

))) Dynamitage du logement social

L'ANCOLS née d'une fusion doit déjà réduire ses emplois et implantations. Réduire les moyens d'interventions et de contrôles du logement social serait cohérent avec la « porosité » voulue entre promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux : obligations de vente du parc existant, baisse de 3 Md€ en 2 ans du budget Logement dont APL, fin des crédits Etat d'aides à la pierre, taxes renforcées sur les organismes HLM et baisse des cotisations logement des entreprises.

))) Le réseau routier national ouvre des appétits

Le projet de transférer les **DIR** et la **DGITM** dans une nouvelle agence « Routes nationales de France » a été promu...suspendu...réétudié...

Un rapport d'inspection demandé par les ministres du budget et des transports prévoit de donner des parties du réseau aux sociétés d'autoroutes et aux collectivités locales... et remet en piste l'agence.

Vignette poids lourds : 0 au budget ... mais 1,6 Md€ de remboursements de taxe gazole aux entreprises de transports routiers et 1 Md de coût d'abandon de l'éco-taxe.

Contre «la libre concurrence» route, rail, fluvial ... Votez CGT !



»» Protection de l'Eau, de la Biodiversité et de la Mer

Malgré la création de Parcs Nationaux, marins, de l'AFB, la loi Biodiversité, Natura 2000..., - 100 emplois par an ! La fusion **AFB/ONCFS** annoncée serait déjà source d'économies. Et les mutualisations accélérées entre **Agences de l'eau** et entre **Parcs Nationaux**. 2018 a constitué un tournant avec le financement de tous les EP par les redevances eau payées à 85 % par les usages domestiques et la fin des subventions Etat. Les laboratoires d'hydrobiologie des **DREAL** sont menacés.

»» AM2022, volet maritime de CAP2022

La modernisation des Affaires Maritimes (**DIRM, DML,..**), fixe des priorités et des abandons de missions, sans lesquels selon la direction, le service public des affaires maritimes disparaîtrait sous contraintes de baisses d'effectifs ! Réduction d'implantations, recentrage des DCS et CSN, rapprochement/fusion ou décentralisation de grands ports maritimes. Objectif : sauver des financements centrés sur quelques missions et amplifier les aides aux entreprises...Spirale infernale...

»» Des DDT-M au bon vouloir des préfets ? Non à la « modularité »

Le premier ministre a demandé aux préfets et aux ministres leurs propositions pour « réorganiser » services et missions. Objectifs : réduire le périmètre de l'action de l'Etat, déconcentrer tout ce qui peut l'être, diminuer encore les **administrations centrales**, confier aux **établissements publics** « l'opérationnel », passer à des services départementaux modulables et polyvalents au gré des préfets, décentraliser de nouvelles compétences au profit des métropoles, régions, intercommunalités,. Après les RÉATE 1,2..., nous disons stop !

La CGT veut le **maintien des lignes fonctionnelles AC/DR/DDT, des moyens en hausse pour exercer toutes les compétences de nos politiques dans tous les territoires**.

»» Réchauffement planétaire mais gel des salaires !

Le gouvernement persiste à sacrifier les fonctionnaires et agents publics. Des milliards d'euros octroyés aux plus riches, aux actionnaires, au patronat et refus d'augmenter les **salaires**, les **retraites**, les minimas sociaux.

Résultat, une dévalorisation du **point d'indice** de 9%

depuis 2010 alors que la mise en place du **RIFSEEP** et du **CIA** individualise les rémunérations, renforce les inégalités, insécurise les agents, bloquent les **mobilités**...

En matière d'évolutions de **carrières** et de **reconnaissance des qualifications**, les taux de **promotion** après retour du guichet unique sont à la baisse ! La CGT a refusé le **PPCR** : il ne répond pas aux besoins de revalorisation pour tous, entraîne l'allongement des carrières et pour certains des inversions.

»» L'égalité professionnelle femmes/hommes

Elle patine par manque d'ambition, sans véritables moyens et mesures contraignantes. La CGT demande la négociation d'un accord de haut niveau pour garantir l'égalité des rémunérations en actes, avec notamment la revalorisation des métiers et filières à prédominance féminine et l'accès aux données chiffrées pour améliorer la connaissance des situations d'inégalités.



»» Les charges de travail

Elles pressurent les personnels, les empêchent d'utiliser leurs droits à la formation et font reculer les frontières avec la vie privée.



Le comité de suivi réclamé par la CGT doit s'emparer de ces questions. S'il correspond à une aspiration, le **télétravail** n'est pas la réponse à tout, il doit être encadré pour respecter la vie privée et éviter la perte de repères et des collectifs.

Le rôle de **l'encadrement** ne doit pas se réduire à faire appliquer les ordres venus d'en haut.

»» Action et protection sociales

Les moyens exsangues alloués à l'action sociale doivent être augmentés pour répondre aux besoins accrus (logement, restauration,...). Les ministères doivent financer une **protection sociale complémentaire de haut niveau. Après le passage MGET/MGEN qui n'a pas amélioré la situation**, la CGT n'a pas signé le protocole de référencement pour un nouvel organisme pour cause de recul en matière de couverture santé, prévoyance et dépendance.

»» Conditions de travail

Les personnels subissent **les baisses d'effectifs** à tous niveaux. Les plans Prévention Risques Psychosociaux ne suffisent pas, la souffrance au travail se combat. La responsabilité de l'Etat employeur sur la santé morale et physique est bien en cause. Les suites données aux signalements des registres obligatoires, les préconisations des **CHSCT**, les droits d'alerte ou de retrait, l'expertise préalable des impacts des réorganisations : c'est le travail acharné des élu.e.s CHSCT qui gêne tant !

Nous défendons les CHSCT contre leur contournement et leur destruction !

LISTE CGT

ROBERT Isabelle
SILENE Gaëtan
CANDE Yves-Antoine
GATIGNON Pierre
LELIARD Marie-José
BRIANT Benjamin
MOUGEOT Olivier
GARCIA Philippe
TATOT Fabienne
VAUCLIN Vincent
DEBAT Philippe
PITKEVITCH Sylvie
BRUCKER Fabrice
JARDINOT Georgette
HERAUD Edouard
AVERADERE Sophie
LELIEVRE Michel
JEANDOT Nathalie

SACDD
PETPE
SACDD
AAE
AAAE
OE
TSDD
ITPE
ITPE
Contractuel
OPA
TSM
PETPE
AAAE
TSDD
TSDD
OPA
ICNA

Adm°centr.
DIRIF
Adm°centr.
DGAC
DDTM 22
IGN
VNF
CEREMA
Adm°centr.
AFB
DIR Med
Météo-France
DIR MC
DEAL Réunion
DDTM 2A
DDT 58
DIRM MEMN
DGAC

Votez CGT, c'est se donner les moyens d'agir pour s'opposer au « contrat » de régression sociale qu'on nous promet et ouvrir de bonnes perspectives pour toutes et tous, par :

- Le développement des missions de service public sur nos champs ministériels à l'opposé des projets de CAP2022 avec des emplois statutaires et des budgets à la hauteur des défis du 21ème siècle !
- L'amélioration des statuts particuliers et du statut général, garantie d'un fonctionnaire citoyen avec droits à la carrière, gage d'égalité, d'indépendance, de responsabilité à l'encontre un système d'emploi à la tâche
- Un plan de déprécarisation pour tous les contractuels en situation fragile
- Le maintien des CHSCT et l'amélioration des prérogatives des CAP
- La revalorisation des traitements par la hausse significative du point d'indice, l'abrogation du RIFSEEP, le refus de la rémunération au mérite, l'abrogation du jour de carence
- L'effectivité des mesures pour l'égalité professionnelle femmes/hommes et pour la lutte contre toutes les discriminations
- Le droit à la déconnexion, des lieux d'expression pour les agents, des droits à être force de proposition en amont pour l'encadrement
- De meilleurs déroulements de carrière et promotions
- La pérennisation et l'amélioration du système de retraite par répartition, du code des pensions et des régimes particuliers des agents publics, de la catégorie active et de la pénibilité
- Des moyens à la hauteur des besoins pour l'action et la protection sociales

SARRAZIN Stéphane
STREIFF Bernadette
PACAUD Guillaume
LARONCE Christine
GIROUX François
BAZRI Nadia
MATHIS Christian
CANDELIER Marlène
ARDORE Nicolas
MONDOR Nicole
MASSOULIE Fabrice
MALON Vincent

PETPE
SACDD
PETPE
SACDD
TSM
AAE
PETPE
TSEEAC
TSDD
AAAE
TSDD
TSDD

VNF
DDTM 29
DIR Ouest
DREAL OCC.
Météo-France
VNF
DIRIF
DGAC
DIR CE
DEAL Martinique
DDT 12
DIR MC



#jevotecgt
le 6 décembre

des femmes et des hommes artisans du quotidien